



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Droit de l'entreprise

de l'Université de Cergy-Pontoise -
UCP

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Etablissement déposant : Université de Cergy-Pontoise - UCP

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Droit de l'entreprise

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3MA150008097 et S3MA150008258

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Cergy-Pontoise

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Double diplôme avec l'Université de Dundee (GB) et la Vermont Law School

Présentation de la mention

La mention *Droit de l'entreprise* regroupe un ensemble de formations qui permettent aux étudiants d'acquérir des connaissances générales et spécialisées dans ce domaine juridique. Elle regroupe en première année de master deux spécialités (*Droit des affaires* et *Droit et éthique des affaires* - elle-même subdivisée en deux parcours : *Finances et investissements responsables* et *Ressources humaines et emploi responsable*) qui alimentent cinq spécialités en 2^{ème} année (*Droit des sociétés*, *Droit pénal financier*, *Diplôme juriste conseil d'entreprises*, *Droit et éthique des affaires*, *Droit du financement et des investissements immobiliers*). L'étudiant, selon son parcours, est amené à exercer principalement des fonctions de juriste d'entreprise, une activité libérale (avocat), ou à envisager une poursuite d'étude en thèse de doctorat.

Il est prévu que cette mention fasse l'objet d'une restructuration avec l'érection de la spécialité *Droit social* en mention et une nouvelle dénomination afin de renforcer son attractivité : *Droit des affaires* à la place de *Droit de l'entreprise*. Elle accueille entre 230 et 270 étudiants par an. Ce qui en fait un pôle attractif et important de la faculté de droit.

Synthèse de l'évaluation

• Appréciation globale :

La mention *Droit de l'entreprise* est une mention qui attire de nombreux étudiants. Elle a pour objectif principal de former des juristes d'entreprises ou des avocats dans des domaines classiques comme le droit des sociétés, le droit fiscal, le droit social (à l'exemple du Diplôme de Juriste Conseil en Entreprise - DJCE -) ou dans des domaines revisités comme le droit du financement et des investissements immobiliers ou bien encore dans des domaines plus novateurs comme le droit pénal financier ou le droit et l'éthique des affaires.

Il est proposé aux étudiants en première année de master des connaissances de base dans le cadre de deux spécialités : une spécialité *Droit des affaires* qui se présente comme un véritable tronc commun à la plupart des spécialités de la 2^{ème} année et une spécialité *Droit et éthique des affaires*. Cette architecture souligne l'originalité de cette dernière formation et lui assure une particulière visibilité, originalité confortée par des enseignements portant sur la responsabilité sociale des entreprises ou l'éthique et les droits fondamentaux. Une troisième spécialité de M1 *Droit du financement et des investissements immobiliers* est mentionnée dans le dossier, mais n'est pas renseignée. Au regard des volumes horaires aux environs de 600 heures la part des travaux dirigés pourrait apparaître limitée.

La 2^{ème} année de master offre une grande variété de spécialités qui ont toutes une finalité exclusivement professionnelle à l'exception du master 2 *Droit des sociétés* qui à une finalité indifférenciée. Si la diversité des volumes horaires permet de mieux adapter les enseignements à chacune des formations, les 206 heures de la spécialité *Droit des sociétés* mériteraient d'être revues à la hausse alors que les 550 heures de la spécialité *Droit et éthique des affaires* mériteraient une attention renouvelée.

La mention permet à ses diplômés d'acquérir des compétences additionnelles en langue étrangère en 1^{ère} et 2^{ème} année. Plus novateur, certains enseignements juridiques sont dispensés en anglais dans la spécialité *Droit et éthique des affaires* ou *Droit pénal financier*. Une certification informatique est possible.

La mention permet également d'acquérir des compétences préprofessionnelles à l'occasion d'un stage. Possible en M1, il a été généralisé en M2 sur la base d'une durée d'au minimum trois mois. Cette durée est tout à fait adaptée pour permettre à l'étudiant de se familiariser avec le monde de l'entreprise. En outre, l'accent a été mis sur l'apprentissage s'agissant des spécialités *Droit et éthique des affaires* et *Droit du financement et des investissements immobiliers*. Une initiation à la recherche est réalisée à travers le mémoire.

La mention *Droit de l'entreprise* tire profit de son adossement aux centres de recherches de l'université (centre de philosophie juridique et politique et principalement laboratoire d'études juridiques et politiques). Une présentation succincte de la production de ces centres aurait été utile. Les liens avec les milieux professionnels paraissent étroits compte tenu de la politique de stage et d'alternance. Ils auraient participé à l'affinement des spécialités. Pour autant, les renseignements demeurent généraux. La pratique du parrainage développée en master *Droit et éthique des affaires* est un moyen judicieux de créer des liens entre université et entreprises. La mention a développé un partenariat avec l'ESSEC au profit de la spécialité *Droit et éthique des affaires*. Au plan international, les étudiants bénéficient de partenariats nombreux avec des établissements étrangers favorisant une mobilité entrante ou sortante. Des précisions sur les flux auraient été éclairantes. Deux coopérations spécifiques se distinguent au profit des étudiants de M2 : la relation avec l'Université de Dundee (GB) et la relation avec la Vermont Law School, qui permettent l'obtention d'un double diplôme ou d'un *Master of Laws* (LLM).

Cette mention constituée de formations classiques, élitistes (DJCE), originales et novatrices attire un flux important d'étudiants. Il est au plan local un mouvement d'attraction que l'on retrouve au plan national. Si au niveau de la première année ces étudiants sont principalement issus de Cergy, le recrutement est national en 2^{ème} année de master. La première année enregistre un peu plus d'une centaine d'étudiants ; la spécialité *Droit et éthique des affaires* a multiplié par trois ses effectifs en 2013-2014 (45 étudiants) alors même que l'entrée se fait sur dossier. En M2, la plupart des formations enregistrent une vingtaine d'inscriptions. Seul le master *Droit du financement et des investissements immobiliers* est en retrait, probablement en raison d'une ouverture récente. Plus de précisions sur l'origine géographique des flux et le nombre de préinscription en M2 auraient été utiles à mieux mesurer cette attractivité. Une bonne insertion professionnelle contribue probablement à cet engouement. Il aurait été souhaitable de mieux appuyer ce constat.

Cet engouement devrait encore reposer sur la qualité des enseignants-chercheurs. Les imprécisions du dossier sur les professionnels associés à la formation nuit à une juste appréhension des équipes. Il semblerait que la part des intervenants extérieurs soit limitée et variable selon les formations.

Le pilotage de la mention est assuré par une autoévaluation d'autant plus nécessaire que le droit social a été érigé en une nouvelle mention. La mention a été rebaptisée et recentrée sur le droit des affaires ; les comités de



perfectionnement ont été généralisés. Pour autant le dossier ne s'explique pas sur l'absence de prise en compte significative des recommandations qui ont été formulées au niveau des spécialités. De façon générale, le dossier pourrait être renseigné avec plus de précisions et l'approche globale renforcée au niveau de la mention.

- Points forts :
 - Une offre complète et diversifiée.
 - Le caractère novateur de certaines spécialités.
 - Ouverture vers l'étranger.
 - Une bonne interaction avec les milieux professionnels.
- Points faibles :
 - Une faiblesse relative sur les matières fondamentales.
 - Une coordination générale de la mention à parfaire.
 - Une faiblesse des résultats d'enquêtes en matière d'insertion.
- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait d'améliorer la coordination globale de la mention et de renforcer les matières fondamentales.

Evaluation par spécialité

Droit des sociétés

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Cergy-Pontoise

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Double diplôme avec l'Université de Dundee (GB) et la Vermont Law School

- Présentation de la spécialité :

Le master 2 *Droit des sociétés* offre une formation approfondie en droit des sociétés. Cette formation qui s'inscrit dans le prolongement du master 1 *Droit des affaires* met l'accent sur la dimension internationale et sur la dimension financière. Elle a une finalité indifférenciée.

- Appréciation :

Cette spécialité s'inscrit logiquement dans l'offre de formation de l'Université de Cergy-Pontoise. Les matières qu'elle aborde sont usuelles pour ce type de spécialité (organisation et fonctionnement des sociétés, financement des sociétés, droit des procédures collectives, droit pénal des sociétés, droit des restructurations, etc.). Le volume horaire-peut paraître limité (206 heures). La réalisation d'un stage de trois mois est un complément utile, mais elle ne dispense pas d'un complément de formation. La possibilité de suivre un parcours de droit anglo-américain (Université de Dundee (GB) ou Vermont Law School (EU)) pouvant déboucher sur l'obtention d'un LLM est un avantage majeur qu'offre cette formation.

Aminée par une équipe composée de sept enseignants-chercheurs et de deux professionnels, disposant d'un bon adossement à la recherche, cette formation attire en moyenne 23 étudiants par an, ce qui est un dimensionnement pertinent pour un travail de qualité et leur permet une bonne insertion sur le marché du travail, six mois en moyenne après leur diplomation. Un nombre significatif d'étudiants poursuit chaque année en thèse de doctorat aidé en cela par la réalisation d'un mémoire.

Une précision plus grande du dossier permettrait de mieux appréhender l'insertion de la spécialité dans son environnement socio-économique.

- Points forts :

- Des matières qui investissent largement le champ de la spécialité.
- Un partenariat international ouvrant sur un LLM.
- Une bonne insertion professionnelle.

- Points faibles :

- Le faible volume horaire de la formation.
- Une finalité professionnelle à parfaire (notamment en ouvrant la place à des intervenants extérieurs).
- Un encadrement préciser.
- Un suivi des étudiants à compléter.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de conforter plus encore la finalité professionnelle de la spécialité et d'augmenter le volume horaire des enseignements.

Droit pénal financier

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Cergy-Pontoise

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Double diplôme la Vermont Law School

- Présentation de la spécialité :

Ce master à finalité professionnelle investit un champ très actuel : la délinquance financière. Il ambitionne de former par le biais de l'apprentissage, des juristes spécialisés tant dans la prévention que dans la répression de la délinquance financière.

- Appréciation :

Cette formation très pointue accompagne et relaie une prise de conscience des méfaits de la délinquance financière. Les enseignements d'un volume important (550 h) sont bien structurés et font une place notable à la comptabilité et à l'analyse financière, compétences indispensables à qui souhaite se former dans ce champ disciplinaire. Pour autant, on pourrait s'étonner de voir apparaître à ce niveau des cours de comptabilité générale qui auraient plus leur place en 1^{ère} année de master. Pour tenir compte du contexte international, certains cours sont dispensés en anglais et des voyages pédagogiques sont organisés sur certains sites étrangers (Bruxelles, Francfort ou Londres). L'ouverture internationale devrait être plus substantielle et pouvoir se concrétiser par des partenariats spécifiques.

Aux compétences juridiques s'ajoutent des enseignements de langue avec une possible certification TOIEC, des cours d'informatique et une certification AMF. L'alternance a été privilégiée afin de structurer un lien avec les milieux professionnels déjà très fort puisque l'équipe pédagogique intègre au côté de 10 enseignants-chercheurs, 34 intervenants extérieurs.

L'attractivité de cette formation est grande (entre 250 et 300 demandes). Les effectifs en progression (30 étudiants). Les débouchés importants : 95 % des diplômés trouvent un emploi dans les trois mois de la sortie du diplôme et occupent notamment des emplois d'avocat, de responsable de la lutte contre le blanchiment, de juriste financier. Cette formation se révèle donc un des fleurons de l'université de Cergy en partenariat avec l'ESSEC.

- Points forts :

- Une équipe pédagogique riche de compétences.
- L'alternance.
- Les partenariats professionnels.

- Points faibles :

- Un volume horaire lourd.
- Une ouverture à l'international à parfaire.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait d'assurer une plus large ouverture à l'international et d'envisager le basculement de certains enseignements en master 1

Diplôme juriste conseil d'entreprise (DJCE)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Cergy-Pontoise

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Double diplôme la Vermont Law School

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité vise à former des juristes d'entreprise disposant de compétences étendues en droit des sociétés, droit des contrats, droit fiscal, droit social, ainsi qu'en comptabilité. Le label DJCE nationalement reconnu lui donne un attrait supplémentaire.

- Appréciation :

Cette spécialité, à caractère professionnel, est une formation devenue classique dont la réputation est bien assise. Elle est complète et intensive avec un volume horaire de 880 heures. Le stage de deux mois apparaît en deçà des exigences de la mention qui est de trois mois minimum. Il est vrai qu'avec une telle durée le volume horaire de la formation est difficilement tenable et porterait atteinte à la philosophie du DJCE.

Avec un effectif raisonnable de 20 à 25 étudiants pour une bonne part provenant d'autres établissements que Cergy, une équipe pédagogique qui mêle quasiment à égalité enseignants-chercheurs et praticiens, un taux de réussite de près de 100 %, un partenariat avec la Vermont Law School permettant l'obtention d'un LLM pour quelques étudiants (et en retour l'accueil de deux étudiants américains), une bonne insertion professionnelle, l'attrait pour cette formation est constant. Le renforcement des cours en langue étrangère qui est évoqué dans le dossier devrait conforter cette formation.

Cette formation est une formation qui a fait ses preuves.

- Points forts :

- Le label DJCE.
- Un programme adapté aux besoins des milieux professionnels.
- Un partenariat international.
- L'importance des intervenants professionnels.

- Point faible :

- Le suivi de l'insertion des étudiants.

- Recommandations pour l'établissement :

Il faudrait améliorer le suivi de l'insertion des diplômés.

Droit et éthique des affaires

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Cergy-Pontoise

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Double diplôme avec l'Université de Dundee (GB) et la Vermont Law School

- Présentation de la spécialité :

Cette formation étalée sur deux ans vise à former des juristes spécialisés dans la prévention et dans la gestion des risques et de la responsabilité sociale de l'entreprise. Elle s'articule autour de deux parcours : *Finances et investissements responsables* ; *Ressources humaines et emplois responsables*. Cette formation a une finalité professionnelle.

- Appréciation :

Cette formation investit un secteur peu abordé par les juristes, celui de la responsabilité sociale de l'entreprise et de la compliance. Après un M1 qui offre des connaissances préparatoires, la 2^{ème} année de master maintient les deux parcours initiaux qui partagent un bloc d'enseignements communs. Les volumes horaires sont importants. Une partie de la formation est en langue anglaise afin de tenir compte du contexte international. Cette maîtrise de l'anglais permet à certains étudiants de poursuivre leur formation au sein de l'Université de Dundee et d'obtenir un double diplôme.

Les liens avec les milieux professionnels sont extrêmement forts, construits sur des partenariats nombreux, sur le parrainage des formations, et sur une place importante d'intervenants extérieurs au sein de l'équipe enseignante (75 % du corps enseignant). Le choix de l'alternance les conforte. La durée de l'alternance (12 mois) ne manque pas d'étonner et pose question sur la mise en œuvre pratique de celle-ci. De plus, le volume horaire du M2 (550 heures) paraît une contrainte mise à la pleine réussite de l'alternance.

Cette spécialité bénéficie d'une bonne attraction. Le partenariat avec l'ESSEC ouvre la voie du master aux étudiants de cet établissement. Le M2 accueille 29 étudiants en moyenne sur les trois dernières années qui bénéficient d'une bonne insertion professionnelle : 80 % à six mois et 100 % à 18 mois.

Cette spécialité s'est dotée des outils d'un pilotage efficace et semble se les être appropriés.

- Points forts :

- L'adaptation de la formation à des besoins nouveaux.
- La teneur du programme.
- La bonne insertion des étudiants.
- La liaison avec les milieux professionnels.

- Points faibles :

- Une adaptation insuffisante de la formation à l'alternance.
- Un programme très chargé.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable d'envisager un allègement du programme en repensant l'articulation M1/M2 et d'améliorer le recours à l'alternance.

Droit du financement et des investissements immobiliers

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Cergy-Pontoise

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Double diplôme la Vermont Law School

- Présentation de la spécialité :

Le master 2 *Droit du financement et des investissements immobiliers* est une formation récente qui a ouvert en 2011 dont l'objectif est de former des spécialistes des questions financières en rapport avec le secteur immobilier. Nous sommes sur une formation hybride droit et gestion du patrimoine. Cette formation a une finalité professionnelle. Elle s'appuie sur l'apprentissage.

- Appréciation :

Cette formation qui prend appui sur le master 1 de droit privé et sur le master 1 de droit des affaires s'inscrit dans un domaine abordé jusque-là, de façon diffuse, par des masters de droit immobilier, de gestion du patrimoine, de droit bancaire, etc. La formation est, à ce titre, originale. Elle prend place dans un volume horaire satisfaisant (420 h). La grille des enseignements semble cohérente. Une partie de la formation est en anglais. En sus des compétences strictement juridiques les étudiants sont préparés à diverse certification : le TOEIC, la certification AMF ou la certification RICS. Ce qui traduit d'emblée un double souci : le souci de l'internationalisation et le souci de l'insertion professionnelle. D'ailleurs, ce master mise sur l'alternance. L'insertion professionnelle paraît prometteuse.

Les effectifs sont pour l'instant réduits puisque nous sommes en phase de démarrage. Cette formation cherche à se positionner. La composition de l'équipe pédagogique est incertaine quant au nombre de professionnels, mais surtout il semblerait qu'il n'y ait qu'un seul spécialiste du financement.

- Points forts :

- L'apprentissage.
- L'originalité et l'attractivité de la formation.
- La certification RICS.
- Une insertion professionnelle prometteuse.

- Points faibles :

- La qualité rédactionnelle du dossier.
- La présentation insuffisamment renseignée des enseignements (l'indication des volumes horaires serait une aide précieuse) et une organisation qui pourrait être affinée.
- Un nombre d'intervenants extérieurs praticiens limité.

- Recommandations pour l'établissement :

Il faudrait améliorer la lisibilité et la visibilité de cette formation.

Droit social

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Cergy-Pontoise

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

L'objectif de la formation est d'offrir aux étudiants des compétences embrassant l'ensemble du champ disciplinaire du droit social (le droit interne, communautaire et international du travail, le droit pénal du travail, ainsi que le droit de la sécurité sociale). Les perspectives professionnelles pour les diplômés consistent à intégrer les services juridiques ou de ressources humaines des entreprises, ou à poursuivre la préparation de concours administratifs (notamment celui de l'inspection du travail) ou de l'examen d'entrée à l'Ecole de Formation du Barreau. La spécialité ayant une finalité exclusivement professionnelle, les diplômés n'ont pas vocation à entreprendre la préparation d'une thèse de doctorat.

La formation droit social est actuellement une spécialité de la mention *Droit de l'entreprise*. A l'avenir, afin de lui offrir davantage de lisibilité, notamment auprès des professionnels, elle devrait devenir une mention autonome, et non plus une simple spécialité. Dans le cadre de cette mention autonome deux parcours devraient être mis en place : un parcours professionnel, et un parcours recherche destiné aux étudiants désirant poursuivre leurs études par la préparation d'une thèse de doctorat.

- Appréciation globale :

Le principal objectif de la formation consiste à préparer ses diplômés à l'accès à des emplois de niveau cadre supérieur dans le domaine du droit social (exemple : juristes d'entreprise, avocats spécialisés en droit social, directeurs des ressources humaines). La structure des enseignements est en adéquation avec cet objectif, puisqu'elle permet aux étudiants de maîtriser l'ensemble des matières relevant du champ disciplinaire du droit social. Ainsi, en première année de master, sont enseignés dans des blocs d'enseignements obligatoires les principales matières composant le droit social (droit du travail, droit pénal du travail, droit de la sécurité sociale, droit social international et européen), ainsi que, dans des blocs complémentaires, les principales matières du droit des affaires. Le volume horaire est cependant extrêmement élevé (531 h). Conformément au principe de spécialisation progressive, la deuxième année de master est exclusivement consacrée au droit social (droit du travail et de la sécurité sociale). La spécialité permet également à ses diplômés d'acquérir des compétences préprofessionnelles. Ainsi, la seconde année de master comprend un stage obligatoire d'une durée de trois mois, lequel est accompli durant le second semestre. A l'issue du stage, l'étudiant doit soutenir un rapport devant un jury composé d'un professionnel et d'un universitaire, cette soutenance étant valorisée par l'attribution de 12 ECTS (*European Credits Transfer System*).

S'agissant du positionnement de la formation, l'adossement du master *Droit social* aux milieux socio-professionnels est sans aucun doute un point fort du diplôme. La spécialité a ainsi conclu des partenariats avec des grandes entreprises privées (ex : Société Générale, Gaz de France, France Télécom), des cabinets d'avocats (ex : cabinet August et Debouzy, Francis Lefebvre), et des établissements publics ou parapublics (ex : Chambre de commerce et d'industrie du Val d'Oise et de Paris, l'Inspection du travail secteur Nord-Est Paris) ayant vocation à accueillir les étudiants en stage, et à les renseigner sur les principaux débouchés de leur formation. En revanche, la formation par la recherche n'a qu'une place assez restreinte : il n'existe aucun lien particulier entre la spécialité et le laboratoire de recherche auquel elle est adossée, à savoir le Laboratoire d'Etudes Juridiques et Politiques (LEJEP), ce qui peut sans doute s'expliquer par la finalité exclusivement professionnelle du master 2. Surtout, l'approfondissement des relations et échanges internationaux organisés au sein de la spécialité pourrait être poursuivi. A l'heure actuelle, l'ouverture internationale se résume à un partenariat avec l'Université de Düsseldorf, qui permet aux seuls étudiants de master 2 suivant des cours d'allemand de suivre un séminaire de droit social comparé et d'entreprendre un voyage d'études en Allemagne, au cours duquel ils sont accueillis par des services juridiques d'entreprises allemandes et assistent à des audiences du Tribunal du travail.

L'attractivité de la formation ne cesse de s'améliorer. Ainsi, en première année de master, le nombre d'inscrits est passé de 15 en 2009 à 40 en 2013, et, en M2, pour 25 étudiants acceptés chaque année, le nombre de demandes est passé de 320 en 2009 à 420 en 2012. Cela s'explique sans doute par l'excellent taux de réussite (de l'ordre de 80 % en M1 et de 100 % en M2) et, également, mais de façon plus incertaine, par l'insertion professionnelle de diplômés. En effet, les renseignements du dossier quant au devenir des diplômés en M2 sont imprécis : le taux de réponses à l'enquête est assez faible, bien qu'en augmentation (de deux étudiants ayant répondu à l'enquête en 2008, on est passé à sept en 2013). Les étudiants diplômés au titre de la formation initiale ont ainsi indiqué avoir généralement trouvé un emploi dans une période de six à huit mois après leur sortie de la formation. Pour la plupart, il s'agit de contrats à durée déterminée (de six mois à un an en moyenne), même si certains ont obtenu des contrats à durée indéterminée au sein des entreprises qui les avaient auparavant accueillis dans le cadre du stage proposé et organisé par le master. D'autres diplômés étaient en stage. Les emplois occupés sont ceux de cadres supérieurs (ex : inspecteur du travail, juriste d'entreprise, employé à la direction des ressources humaines, avocat).

Enfin, l'équipe pédagogique, bien que restreinte (en master 2, elle est composée de quatre enseignants-chercheurs et sept intervenants extérieurs), veille à ce que la spécialité soit efficacement pilotée. A cette fin, une rigoureuse politique d'autoévaluation a été élaborée. Celle-ci est menée par l'ensemble des enseignants-chercheurs de la Faculté de droit réunis en Assemblée Générale avec présentation du bilan sur trois années du contrat d'établissement et discussions sur les points forts, les points faibles et les axes d'amélioration. Afin d'améliorer la qualité de la formation, l'équipe pédagogique a également mené une enquête auprès de ses anciens diplômés, en synergie avec l'association des anciens élèves. Les diplômés ont notamment demandé une meilleure lisibilité de la formation, ce qui est l'un des éléments ayant conduit la formation à solliciter sa transformation en une véritable mention, et non plus un simple parcours au sein du master *Droit de l'entreprise*. Certains étudiants ont également indiqué regretter ne pas avoir pu poursuivre leurs études par la préparation d'une thèse de doctorat. Enfin, et toujours afin de perfectionner la formation, l'équipe pédagogique a également pris en compte les recommandations émises par l'AERES lors de la précédente évaluation, notamment en augmentant considérablement le volume horaire des enseignements en master 1 (qui a été porté à 531 h).

- Points forts :

- La spécialité permet une véritable préprofessionnalisation des étudiants.
- La spécialité bénéficie d'un très bon adossement aux milieux socio-professionnels révélé par le nombre des partenariats conclus avec des entreprises, des cabinets d'avocats, et des établissements publics ou parapublics.
- La spécialité bénéficie d'un pilotage efficace, guidé par un soin constant de perfectionnement de la qualité de la formation.
- La spécialité est attractive auprès des étudiants, et affiche un bon taux de réussite.

- Points faibles :

- L'ouverture internationale de la spécialité est insuffisante.
- L'analyse du devenir professionnel des étudiants ne repose pas sur des données suffisamment précises.
- La spécialité ne permet pas de préparer suffisamment les étudiants à la poursuite d'études doctorales.
- L'adossement à la recherche est insuffisante.

- Recommandations pour l'établissement :

La future mention pourrait accroître ses relations et échanges internationaux, et développer des liens pédagogiques avec d'autres universités. A l'avenir, il serait également souhaitable que les étudiants puissent bénéficier d'une dominante recherche, leur permettant, s'ils le souhaitent de poursuivre des études doctorales. Enfin, l'analyse du devenir des diplômés pourrait être améliorée.



Observations de l'établissement

EVALUATION DES DIPLOMES MASTERS UCP, VAGUE E

MASTER MENTION DROIT DE L'ENTREPRISE, SPECIALITE DROIT ET ETHIQUE DES AFFAIRES

Les remarques suivantes peuvent être formulées en complément ou en réponse, suite au rapport d'évaluation de cette spécialité.

1/ Adaptation insuffisante de la formation à l'alternance et recommandation de recourir à l'alternance

Le Master 2 Droit et Ethique des affaires est une formation en apprentissage depuis la date de sa création. Chaque année, 28 à 30 étudiants sont placés en apprentissage auprès du secrétariat général des conseils d'administration, les directions conformité, éthique et compliance, les responsables du développement durable, des relations sociales, du dialogue social, les autorités de régulation, ...

L'alternance constitue le point fort de ce Master et pour l'année 2014-2015 il y a plus d'offres par les entreprises que d'étudiants admis au Master 2. C'est d'ailleurs cet apprentissage de douze mois ce qui contribue à la très bonne insertion professionnelle des étudiants relevée par les experts.

Pour information, au titre de l'année 2013-2014, les entreprises ayant pris un étudiant du Master en apprentissage ainsi que les postes sur lesquels les étudiants sont recrutés en cette qualité sont :

ADEGBULU	Ope	Apprentie auprès du Directeur Ethique et Responsabilité d'entreprise, Thalès
AMILCAR	Randolph	Assistant en Déontologie Financière et en Ethique Professionnelle, Natixis
BALTAZAR	Sandrine	Apprentie Chargée de mission Déontologie, Groupe La Poste
BERION	Hélène	Assistante juridique/ RH, DigitasLBI
BOUCHENTOUF	Samir	Apprenti Corporate Legal Counsel, Dassault Systèmes
BOUTALEB	Omar	Double diplôme Master Droit et éthique des affaires (UCP) /LL.M.in International Commercial Law (DUNDEE)
BROCHIN	Maximilien	Apprenti Cycle 2 au Contrôle Permanent (Méthodologie et Monitoring), BNP Paribas Cardif
CAILLE	Philippine-Agathe	Attachée en Alternance auprès du Secrétariat Général du Conseil d'administration, EDF
DOSS	Samy	Apprenti Coordinateur Healthcare Business Integrity, Johnson & Johnson
DROUET	Manuela	Apprentie Chargée Conformité Déontologie, LCL
DUMAS-ROUSSEL	Jérémy	Apprenti Ressources Humaines, Groupe Flo
FRIZOT	Laetitia	Double diplôme Master Droit et éthique des affaires (UCP) /LL.M.in International Commercial Law (DUNDEE)
GAGOS	Caroline	Compliance Officer Apprentice, BNP Paribas Cardif
GELLA	Morgane	Apprentie Juriste Droit Social International, Renault
HASLE	Mylène	Apprentie Chargée de conformité et de déontologie Pôle Protection de la clientèle et des services d'investissements, LCL
HENG	Delphine	Apprentie Juriste Conformité Anti-Corruption et Antitrust, TOTAL
KAM	Chiming	Apprenti Chargé de Conformité, BNP Paribas Cardif
KHAMSYVORAVONG	Soukny	Assistant Ethics & Compliance Program Officer, Cargill
KIEFEL	Perrine	Alternante Compliance Officer, Natixis
LAURENT	Quentin	Apprentice - Ethics & Compliance Manager, Airbus Defence & Space
LIEBER	Ella	Apprentie - Département juridique, Capital Market, Airbus Group
MANCEL	Valentin	Apprenti au Service Contrôle des Règles d'Investissements, Direction des Investissements, CNP ASSURANCE
MOSCARDO	Laure	Apprentie auprès du Délégué à l'éthique, Vallourec Tubes
NOVAU	Xavier	Apprenti Ethique et Compliance, Alstom
ROCH	Jérémy	Apprenti Juriste Protection des données personnelles, Orange
SAINT OLIVE	Caroline	Compliance Officer Apprentice, BNP Paribas Cardif
THOMAS	Anna	Double diplôme Master Droit et éthique des affaires (UCP) /LL.M.in International Commercial Law (DUNDEE)
TOUITOU	Myriam	Apprentie Chargée des relations sociales, BNP Paribas Personal Finance
WADE	Seyna	Apprentie Juriste Alternante auprès de l'Adjoint au Secrétaire du Conseil d'administration, SNCF

2/ Allègement du programme et l'articulation du M1/M2

Le Master Droit et Ethique des affaires est une formation bâtie selon un schéma répondant aux besoins spécifiques de la profession et validé par les organismes professionnels dont le Cercle de l'éthique des affaires en France et Ethics and Compliance Officers association aux Etats-Unis. Il s'articule autour de :

- Un tronc commun/Majeur : Gouvernance des entreprises
- Deux parcours de spécialisation/Mineur :
 - Finance et investissement responsables
 - Ressources humaines et Emploi responsable

L'articulation entre le M1 et le M2 est partie intégrante de la construction de cette offre de formation et constitue la logique même d'une spécialité sur deux ans :

- En première année de Master, les étudiants sont avant tout formés aux matières fondamentales en droit des affaires et en droit social. Ils suivent par ailleurs des matières introductives à la RSE et à l'éthique des affaires afin de les préparer à la deuxième année du Master. Ce programme est indispensable afin que les étudiants soient en mesure de poursuivre en Master 2 Droit et Ethique des affaires ou de présenter les examens professionnels dont le Barreau, enfin, de postuler à d'autres spécialités de la mention s'ils le souhaitent et.
- En seconde année les étudiants abordent la spécialisation approfondie avec un tronc commun dédié à la gouvernance des entreprises suivi par tous les étudiants. Puis, en fonction de leur projet professionnel, les étudiants se subdivisent au sein des deux parcours avec un programme distinct.

Le volume horaire indiqué n'est donc pas celui suivi par un étudiant mais le volume intégral du Master sur deux ans, soit les enseignements introductifs de la première année, le tronc commun/majeur et les deux parcours/mineurs de la deuxième année. Un allègement conduirait à dévaloriser le diplôme auprès de la profession très étroitement liée à la formation de nos étudiants.

EVALUATION DES DIPLOMES MASTERS UCP, VAGUE E
MASTER MENTION DROIT DE L'ENTREPRISE, SPECIALITE DJCE

Trois remarques peuvent être formulées en complément ou en réponse, suite au rapport d'évaluation de cette spécialité :

- Concernant les enseignements juridiques en langue étrangère, il est d'ores et déjà acquis, en accord avec le comité de pilotage des DJCE, institué par la FNDE (Fédération nationale du droit de l'entreprise), que 18 heures de cours seront dispensés à partir de la rentrée 2014 en anglais (venant s'ajouter aux 60 h de cours d'anglais juridique). Ces cours porteront sur les contrats internationaux et la pratique de l'arbitrage international. Et l'intention des directeurs du diplôme est de multiplier le volume horaire de ces interventions en langue anglaise dans les années à venir.
- Concernant la durée du stage, qui n'est que de 2 mois, il faut simplement relever que telle est la politique des DJCE au niveau national, puisque de nombreux autres centres DJCE prévoient également dans leur maquette un stage de 2 mois. Ceci est justifié par le fait que d'une part, 80 % de nos diplômés vont faire ensuite l'école du barreau, dans laquelle ils cumulent un an de stage, et ensuite par la vocation pluridisciplinaire de notre formation, qui exige 880 heures de cours, comme le précise au demeurant le rapport.
- Concernant le suivi de l'insertion des diplômés, nous sommes à l'œuvre pour que les choses s'améliorent. A cette fin, nous avons réalisé cette année un audit sérieux à partir de la promotion 2010-2011, destiné à suivre précisément nos diplômés. Nous vous joignons ci-dessous le résultat de cette enquête, que nous renouvellerons chaque année à N + 3.

La promotion 2010-2011

Le recueil des informations sur cette promotion a donné les résultats suivants :

- Nombre d'étudiants : 22
- Pourcentage de ceux ayant poursuivi leur DJCE par une autre formation (autre que l'Ecole des avocats) : 28 %

Liste des formations complémentaires :

- LLM Vermont law school (4 étudiants : partenariat avec l'UCP)
- MS DAIM - Mastère droit des affaires internationales et du management de l'ESSEC (1 étudiant)
- Echange avec New south wales, Sidney, Australie, certification « english for law » (1 étudiante)
- Emplois actuels et temps de latence entre le DJCE ou CAPA et le CDI

NOM	EMPLOI ACTUEL, LIEU	TEMPS DE LATENCE DJCE- CDI
BELLOEIL Julie	Avocat- Droit social Cabinet COTTY, VIVANT, MARCHISIO et LAUZERAL, Paris 8	Aucun – Collaboration dès le stage final
BEN SALAH Dorsave	En attente, barreau de New York	Oui car LLM VLS
COELHO Angélique	Avocat – Droit fiscal international Cabinet ARENDT et MEDERNACH Luxembourg	Aucun
COMBES Caroline	Stagiaire – Cabinet HOGAN LOVELLS, Paris 8	Oui car LLM VLS
DEBIT Grégoire	Stage final HEDAC – Cabinet FRESHFIELDS BRUCKAUS DERINGER, Paris	Oui car MS DAIM ESSEC
DESROUSSEAUX Camille	Avocat – Cabinet EY LAW, La défense	Aucun
DONNERSBERG Laura	Stage final HEDAC – Cabinet FRANCIS LEFEBVRE	
ELIE Emilie	Avocat – Cabinet LOYSEAU DE GRANDMAISON, Paris 16	Aucun
GERARD BOUCHER Patrick	Avocat – Cabinet LINKLATERS LLP, Paris 8	Aucun – Collaboration dès le stage final
GUIGON Céline	Avocat – Cabinet SALAMA AYACHE, Paris	Aucun
GULER Songul	Avocat – Son propre cabinet, Beauchamp (95)	Trois mois
JOHNSON Shelley	Avocat – Chicago (issue programme d'échange VERMONT LAW SCHHOL	Aucun
LABIGNE Mickaël	Avocat – Cabinet ARENDT et MEDERNACH, Luxembourg	Deux mois après l'obtention du barreau de New-York
LACROIX Célia	HEDAC (école des avocats Versailles)	

LOUNANA Kevin	HEDAC (école des avocats Versailles)	Oui car LLM VLS
MAERTEN Delphine	Juriste droit social – Société MANPOWER, Nanterre	En CDD actuellement
MIROUX Marie	Juriste – Société METRO	Aucun
MOUSSAADJY Tasnime	Stage final HEDAC, Cabinet SKADDEN, Paris	
PLATT Dorothée	Avocat - droit social – Cabinet UGGC, Paris	Aucun
TOMASZEWSKI Audrey	Avocat - droit social – Cabinet EUNOMIE, Paris 8	Aucun
ZONGO Eva Lucie	Juriste – International carriers, ORANGE, Paris	Oui CDD préalable

En conséquence, pour cette promotion, les statistiques sont les suivantes :

- 55 % d'étudiants en poste dès la sortie du DJCE
- 28 % en poursuite d'études à la sortie du DJCE

Evaluation AERES Vague E (2013/2014)

Master « Droit social »

Observations et précisions factuelles des directeurs et co-directeurs du diplôme.

I – Rappel des recommandations AERES :

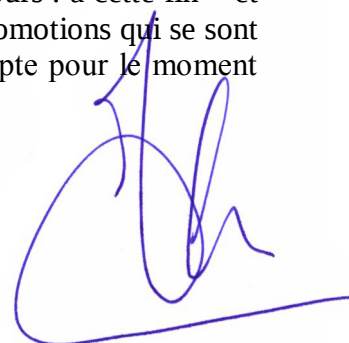
« La future mention pourrait accroître ses relations et échanges internationaux et développer des liens pédagogiques avec d'autres universités. A l'avenir, il serait également souhaitable que les étudiants puissent bénéficier d'une dominante recherche leur permettant, s'ils le souhaitent, de poursuivre des études doctorales. Enfin, l'analyse du devenir des diplômés pourraient être améliorée ».

II - Observations et précisions factuelles des directeurs et co-directeurs du diplôme :

A - Les responsables de la formation tiennent d'abord à souligner l'importance qu'ils portent à l'expertise de l'AERES. A ce sujet, l'équipe de direction continuera à s'employer à affermir les points forts soulignés par le rapport (réelle professionnalisation des étudiants, très bon adossement aux milieux socioprofessionnels, attractivité et taux de réussite de la formation et efficacité du pilotage pédagogique).

B – A propos du développement et de l'avenir du Master « Droit social » :

- 1) L'équipe de direction du Master « Droit social » est consciente de l'intérêt que constitue pour les étudiants l'ouverture du diplôme à l'international : outre de pérenniser ses relations avec l'Université de Düsseldorf, elle entreprend actuellement de tisser des liens avec l'« *Institut Jacques Delors* », Institut qui entretient des relations étroites avec plusieurs Universités de l'Union Européenne. Ce faisant, des échanges pourraient voir le jour.
- 2) Le choix pédagogique de l'équipe de direction, choix qui consiste à demander l'édification de la mention « Droit social » en mention autonome dans l'offre Master Droit de l'UFR a précisément et notamment pour objet d'adosser davantage la formation « Droit social » à la recherche durant l'année de M2.
En offrant aux étudiants la possibilité de s'orienter autant vers un cursus professionnalisant que vers un parcours à dominante « Recherche » afin qu'ils puissent poursuivre, à l'issue de leurs études de Master, un cursus doctoral.
- 3) Concernant l'analyse du devenir des diplômés, la conception d'un annuaire des anciens étudiants en droit social de l'UCP est d'ores et déjà en cours : à cette fin – et dès la fin du mois d'avril 2014 - contact a déjà été pris avec les promotions qui se sont succédées durant les dix dernières années. A ce jour, l'on décompte pour le moment une quarantaine de retours.



JL Bourdon

VP en charge de la formation